Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 2

Artikel: Les maladies des abeilles
Autor: Laederach, M. F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067231

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Je sais bien, dit-elle, que l'apiculteur digne de ce nom, n'est *pas peureux,* il ne craint pas les piqûres pour lui-même, mais il les évite pour les autres, les voisins ou les enfants par exemple. Il est donc *prudent* et choisira le moment propice pour ses visites nécessaires, qu'avec *dextérité* il accomplira, car il est *adroit* et cette adresse il la montrera en agissant vite. Comme il a tout préparé, son matériel est à portée de la main ; vous l'avez deviné, il est *prévoyant* et aussi *observateur.* Il sait ce qu'il doit faire. Ce n'est pas au petit bonheur qu'il ouvre une ruche plutôt qu'une autre. *Curieux,* il l'est, il observe ce qui se passe au rucher. A l'instar de ses courageuses ouvrières, il *ne peut être paresseux,* alors qu'il possède chez lui un si vivant exemple de labeur et s'il ne récolte pas de miel, l'apiculteur *butine* dans les livres. Il est *chercheur,* ami du progrès. »

Il possède encore beaucoup d'autres qualités, en effet comme l'apiculteur est optimiste il saura les acquérir. C'est ce que nous souhaitons à vous tous chers débutants.

A. Valet.

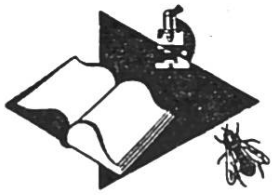

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Les maladies des abeilles

Exposé de M. F. Laederach, inspecteur des ruchers à l'assemblée de la section Jura-Nord

Ce serpent de mer, on peut dire, vieux comme le monde, n'est pas près d'être vaincu. Preuve en est la citation parue dans le « Journal suisse d'apiculture » relatée dans un article fort intéressant de M. Paul Leuba, inspecteur des ruchers au Locle, et qui fait allusion à une déclaration faite lors du Congrès d'apiculture de Vienne, par le professeur A. Borchet, de Berlin, qui dit entre autres : « Selon mes propres expériences et après des observations faites pendant des années, je ne crois pas à la possibilité de réaliser l'extermination des épidémies. »

Paroles peu encourageantes pour tout apiculteur soucieux de la santé de ses abeilles. Nous voilà donc bien avertis. Si nous voulons continuer à élever des abeilles, si nous tenons à la rentabilité de nos ruchers, et surtout si nous désirons que la fécondation des arbres fruitiers de nos vergers soit assurée, nous nous trouvons en face de problèmes fort ardus. Tout comme le genre humain doit lutter pour le maintien de sa santé, nous devons, nous, apiculteurs avisés, venir au secours des abeilles incapables de se préserver des maladies qui les guettent.

On connaît suffisamment les ravages occasionnés par les loques et l'acariose, maladies qu'on a finalement pu vaincre grâce aux recherches et découvertes des savants qui nous ont procuré les remèdes efficaces pour leur guérison.

L'acariose, on le sait, découverte en 1920 en Angleterre, a fait son entrée en Suisse par Genève où l'on constate un premier foyer en 1922 qui prit rapidement une grande extension. Depuis cette époque, déjà lointaine, les études n'ont cessé dans nos laboratoires. C'est ainsi qu'on a pu déceler qu'un acare femelle pond de 4 à 6 œufs et qu'il faut 21 jours dès la ponte de l'œuf jusqu'à l'âge adulte du parasite. Le développement de la maladie est très lent et seules les jeunes abeilles peuvent être infectées pendant les 5 premiers jours, les acares ne pouvant plus pénétrer dans les trachées des abeilles adultes. Ils s'attaquent alors à la base des ailes de ces dernières. Ce phénomène se produit en hiver, lorsque les parasites ne trouvent plus de jeunes victimes. Mais en été également les acares peuvent s'attaquer aux ailes des abeilles chez un essaim mis sur feuilles gaufrées où il faut attendre 21 jours pour que naisse une nouvelle génération. C'est lors des premières sorties du printemps que l'on peut observer la maladie en trouvant devant le rucher des abeilles traînantes incapables de voler. Des essais ont été faits pour constater la résistance des ailes des abeilles saines et celles atteintes d'acariose. Alors qu'il faut un poids de 20 grammes pour provoquer l'arrachement d'une aile saine, ce chiffre tombe à 5 grammes seulement pour une abeille dont la base des ailes a été rongée par les acares.

Les moyens d'infection sont divers : 1. par l'achat de reines et de colonies ; 2. par le pillage ; 3. par l'erreur des abeilles qui se trompent plus facilement qu'on ne le supppose ; 4. par les essaims sauvages. On peut citer deux exemples à ce sujet : Dans le Val-de-Ruz, un essaim a parcouru une distance de 5 km. et dans l'Emmental, un essaim est allé se poser à 9 km. du lieu de son départ après avoir franchi une montagne.

Alors qu'en été rien ne paraît suspect, c'est au printemps surtout que l'apiculteur doit être vigilant et surveiller les abords des ruchers. Un bon apiculteur peut constater lui-même, à cette époque de l'année, une faible infection de 20 %. Cependant, si une colonie est atteinte en automne à 50 %, il est certain que cette dernière n'aura pas survécu à la maladie et qu'au printemps on la trouvera morte. Lorsque l'on trouve une colonie morte au printemps et que cette ruche est encore munie de provisions, il y a mort suspecte. Dans ce cas, l'apiculteur doit immédiatement en faire la déclaration à l'inspecteur des ruchers.

On est arrivé aujourd'hui à combattre ce parasite. Il y a quelques années encore il fallait traiter à plusieurs reprises au moyen

du remède de Frow, qui d'ailleurs conserve toute sa valeur pour les apiculteurs qui désirent traiter leurs colonies préventivement. Pendant plusieurs années il fallait répéter le traitement. Il est vrai que des zones fortement infectées ont été nettoyées par ce procédé, mais des échecs se sont produits s'expliquant d'une part par la modification de la formule originale et du dosage. Cependant, l'application du remède de Frow dépend de la saison et des influences atmosphériques. Ces deux facteurs ne permettent des traitements que pendant un temps restreint, hors de la saison apicole. Ce sont ces faits qui ont poussé le Liebefeld à chercher un nouveau remède ne montrant pas les mêmes inconvénients. Les conditions requises pour un remède contre l'acariose étaient les suivantes :

1. Ne pas être nuisible aux abeilles, ni au couvain, ni à la nourriture ;
2. Etre toxique pour les acares ;
3. Etre d'un emploi simple et contrôlable.

Il serait trop long d'énumérer tous les travaux entrepris pour arriver à un résultat. En collaboration avec la maison Geigy, de Bâle, qui recherchait un remède pour la lutte contre les acares des cultures, c'est-à-dire l'araignée rouge, travail qui fut couronné de succès, le Liebefeld s'est ainsi décidé d'étudier l'action de ce remède sur les abeilles. Au début, les essais se firent en vaporisant les colonies au moyen de chlorbenzilate liquide. Les résultats ne furent pas concluants, on tenta l'expérience par la fumigation ; il fut prouvé que le chlorbenzilate ne perdait rien de son activité par cette méthode. Le remède était trouvé, mais il fallait savoir combien de fois il était nécessaire de l'appliquer aux colonies pour arriver à un résultat positif. Après avoir débuté par quatre traitements à raison d'une fois par semaine, puis cinq traitements, on finit par trouver la bonne formule que nous connaissons tous, soit durant huit semaines. Il ressort donc que le chlorbenzilate sous forme de fumée, dénommé mèches Folbex, convient parfaitement à la lutte contre l'acariose.

Les maladies du couvain méritent également toute notre attention. Les symptômes de la loque américaine sont facilement reconnaissables : les larves operculées et les nymphes meurent en se transformant en une masse gluante qui se dessèche et adhère à l'alvéole. Affaiblissement et mort des colonies atteintes. En plongeant une allumette dans cette masse gluante, brune, on en retire un fil. Opercules affaissées.

Mode de transmission : Par le miel, les rayons, les ruches et les outils provenant de colonies atteintes. Pillage. Les spores du bacille de la loque américaine peuvent conserver leur vitalité durant plusieurs dizaines d'années ; les spores résistent à 110° à une ébullition de 10 minutes.

Prophylaxie : Ne pas se servir de matériel de provenance inconnue ; ne pas nourrir avec du miel étranger ; éviter tout pillage.

Traitement : Mise à l'état d'essaim des colonies qui en valent encore la peine et nourrissement au sirop avec adjonction de sulfamide, en l'occurrence du Gantrisin.

La loque européenne, peu connue dans notre section, se constate par la mort du couvain non operculé dont les larves prennent une couleur jaune sans se dissoudre complètement. En se desséchant, elles prennent différentes positions dans la cellule.

Mode de transmission : Comme pour la loque américaine. La loque européenne est surtout une tare des colonies faibles. A la différence de ce qui se produit dans la loque américaine, la masse n'est ni gluante, ni filante, elle ne s'étire pas. Ce qui doit attirer l'attention de l'apiculteur (comme dans la loque américaine) c'est la dissémination du couvain, la couleur des larves, l'affaissement des opercules, leur coloration plus foncée, l'odeur de viande putréfiée plus ou moins prononcée, le manque d'activité de la colonie.

Le traitement de cette loque consiste à resserrer la colonie malade et de la nourrir avec adjonction d'un antibiotique, soit la terramycine, soit la streptomycine. Mais à la longue, les bactéries présentent certaine résistance à ces antibiotiques et les résultats sont alors plus ou moins bons. C'est pourquoi nos chercheurs ont mis au point un nouveau produit plus efficace qui se nomme éritromycine. Le meilleur remède préventif est d'avoir de fortes colonies et d'éviter de les visiter lorsque la température est trop basse.

Aujourd'hui, les regards doivent se diriger d'un autre côté encore : c'est vers le noséma que l'on peut dénommer l'ennemi No 1 de nos ruchers. C'est tellement vrai que cette maladie fait d'année en année de constants progrès et si l'apiculteur ne vient pas en aide à ses abeilles dans X années l'apiculture ne sera plus qu'un rêve. N'ayant pas de symptômes extérieurs bien caractéristiques, le noséma passe souvent inaperçu si l'apiculteur n'y apporte une grande attention, jusqu'au jour où il est trop tard pour intervenir. L'infection se produit surtout au printemps, principalement d'avril à mi-juin, baisse en été, à moins que cette saison ne soit froide et pluvieuse, et une recrudescence se produit de fin septembre à novembre.

Le noséma est une maladie des voies digestives de l'abeille ; il s'attaque à l'estomac, à l'intestin grèle et aux tubes de Malpighi. Des remèdes ont été lancés sur le marché pour lutter contre cette maladie, mais il ne suffit pas de les appliquer pour croire que tout a été fait et que la maladie est enrayée. Bien au contraire, la lutte doit se poursuivre à tout le matériel. En déposant les excréments sur les rayons et les parois de la ruche, les spores seront transportés par les abeilles et constitueront un constant danger de propagation

de la maladie. Il faut donc, avant l'utilisation des rayons provenant d'une colonie ayant été atteinte de noséma, procéder à une méticuleuse désinfection en passant la cire et les parties de bois à la lampe à souder. Un moyen efficace également consiste à mettre les rayons dans une caisse fermant hermétiquement et d'y introduire de l'acide acétique concentré. Mais attention ! avant d'utiliser les rayons, il y a lieu de bien les aérer. Il y a cependant un autre moyen encore plus efficace de protéger nos abeilles contre le noséma : c'est l'élimination des vieux rayons présentant des traces d'excréments et de les passer à la fonte.

Les mesures préventives sont simples : Tenir les colonies au chaud. Ne jamais réunir une colonie affaiblie par le noséma à une colonie forte et saine qui serait à son tour atteinte par la maladie.

Le noséma mérite donc qu'on lui voue toute son attention, tout comme les autres maladies, si l'on veut avoir un rucher prospère et rentable.

F. Laederach.

DOCUMENTATION HISTORIQUE

Johannes Mehring

Le dimanche 24 août dernier, à Frankental même, la Fédération apicole du Palatinat et de la Hesse rhénane a très dignement, ma foi ! commémorer le centenaire de la cire gaufrée et rendu à son inventeur, Johannes Mehring, l'hommage qu'il méritait à tant de titres. Il est même permis d'affirmer que la cérémonie l'a tiré, enfin ! de l'oubli profond dans lequel il s'ensevelissait peu à peu dans sa propre patrie. Une chose frappe, dès l'abord, qu'il importe de mettre en évidence. C'est que les hommes dont les inventions apportèrent en apiculture une véritable révolution, au milieu du XIXe siècle, au point qu'il convient de les appeler « les pères de l'apiculture moderne », naquirent tous dans la même dizaine d'années : L.-L. Langstroth, en 1810 ; Dzierzon, en 1811 ; Dathe, en 1813 ; von Berlepsch, en 1815 ; Hruschka, en 1819 ; Mehring, en 1815. La vie de ce dernier, un curieux bonhomme, un original infiniment sympathique, apiculteur jusqu'à la racine des cheveux, est si attachante qu'elle mérite d'être pleinement connue de la communauté apicole.

Biographie. Il voit le jour le 4 avril 1815, à Kleinniedesheim, village de la Hesse rhénane situé dans le voisinage de Worms, ville où se tint, en 1521, la fameuse diète impériale, en présence de l'em-